

Manifestations à retenir

15 octobre 2015

Journée des retraités

31 octobre et 1^{er} novembre 2015

National de Badminton (Dijon)

21 et 22 novembre 2015

National de Bowling (Mulhouse)

09 décembre 2015

Arbre de Noël de notre Ministère

16 décembre 2015

Après-midi récréative Noël

12 décembre 2015

Sortie à Kirwiller et marché de Noël à Haguenau

Le Billet,

La Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FANSCE) a été reconnue comme établissement d'utilité publique (RUP) par décret du 20 août 2015 et paru au Journal Officiel du 22 août 2015.

Le fait d'être RUP apporte trois enjeux :

La reconnaissance morale de notre mouvement,

La cession des phares et bâtiments,

Des avantages fiscaux.

Un grand merci à Yves ROBICHON et M-François MARTIRE, membres du Comité Directeur de la FNASCE, de leur ténacité pour avoir suivi et finalisé ce projet.

Le comité de l'Asce 55

Au sommaire

Sortie à Stenay

Jeu-Concours

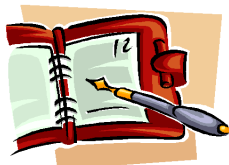
Marche régionale

Pétanque régionale
et nationale

Sortie enfants

Sortie à Kirwiller ou
au marché de Noël

Après-midi récréative
Noël 2015



Journée thématique : visite de la microbrasserie de Charmoy et du musée de la bière à Stenay

14h00 : arrivée à la brasserie de Charmoy.

Alain Bonnefoy, le brasseur, nous accueille devant le château de Charmois à Mouzay. Il nous retrace l'histoire du bâtiment.



De la fin du XII^{ème} siècle à la fin du XIX^{ème} siècle, les deux châteaux de Mouzay ont appartenu aux familles d'Orey et d'Herbemont. 2 frères ont initialement hérité du domaine familial et y ont fait construire chacun un château, distants de quelques centaines de mètres seulement.

Préservés à la révolution (seuls les emblèmes familiaux ont été détruits, avec consentement des ducs locaux, ce qui leur permet de conserver la vie), un des deux châteaux a été démoli puis

reconstruit en un domaine de luxe, alors que l'autre (celui où est localisée la brasserie) a été abandonné pendant quelques décennies au début du XX^{ème} siècle, avant d'être racheté par M. et Mme Bonnefoy, qui ont consacré une partie de leur vie à le restaurer.

Leur fils y habite aujourd'hui avec eux, et a consacré une partie du bâtiment pour sa microbrasserie.

Il a appris le métier de brasseur à l'abbaye d'Orval, où il a pu concevoir ses propres recettes qu'il utilise encore aujourd'hui.

Exploitant agricole, il dédie désormais une partie de sa récolte d'orge à la production de son propre malt. Il nous présente sa microbrasserie, le matériel utilisé, les différents processus (récolte de l'Orge, maltification, cuisson du malt, filtration,

première fermentation en cuve, deuxième fermentation en bouteille...)

Il explique les subtilités entre les bières d'abbaye, les bières de garde, les bières blondes, ambrées, brunes (l'orge est malté à plus haute température, ce qui lui donne une coloration plus foncée, ce qui ne signifie donc pas qu'une bière brune sera plus « forte » qu'une bière



blonde), bières blanches (le malt est composé d'orge, mais également de blé). Le houblon, emblématique de la bière, mais utilisé en fait en très faible quantité, donne son amertume au breuvage.

Après ces explications, nous avons droit à la dégustation sur la terrasse du domaine. Bière blonde ou ambrée, nous pouvons mettre en application ses conseils et ses leçons pour nous adonner à la science de la zythologie.

16h30 : arrivée au musée de la bière à Stenay



Après une découverte des plantes constitutives de la bière dans les jardins du musée, nous nous lançons dans une visite déambulatoire de ses allées et couloirs. Nous y découvrons les processus de fabrication, de stockage et de distribution du doux breuvage. Les expositions de matériel d'antan succèdent aux stands interactifs, fruit de la rénovation et de la modernisation du musée il y a quelques années.

Après cette courte visite, nous nous posons dans la salle de conférence pour écouter pendant près d'une heure un intervenant nous raconter les histoires et faits divers amusants de la ville de Stenay. Allant des conflits entre un ancien Maire et le curé de la ville (qui n'auraient rien à envier à un Don Camillo et son Pépone), aux hauts lieux de prostitution de début du siècle, l'intervenant a éveillé chez son public autant la curiosité que les rires ou la nostalgie. Les adresses existent encore, mais les mœurs ont changé (selon les dires des habitants stenaisiens présents dans la salle).



Nous terminons alors notre visite par une dégustation de bières dans la taverne, avant de nous diriger vers le restaurant du Cygne, à deux pas du musée. Dans un cadre familial, nous concluons la journée par un repas composé entièrement de produits frais et locaux. Une adresse à conseiller !

Week-end famille et régional de pétanque : 4 et 5 juillet 2015 à Moulins-les-Metz

C'est sous un soleil de plomb que l'Asce 57 a organisé le week-end détente famille et le régional de pétanque les 4 et 5 juillet 2015 autour de leur étang à Moulins-les-Metz.

Les participants pouvaient arriver dès le vendredi soir. L'hébergement se faisant soit en hôtel, soit en camping, quelques courageux installèrent leurs tentes au bord de l'eau.

Cette première soirée se termina par un repas pizzas.

Au programme du lendemain, pour la partie sportive, pêche (mais faisant trop chaud, les poissons sont restés au frais), tir à l'arc, promenade et concours de pétanque.

12 équipes s'affrontèrent en deux poules les samedi après-midi et dimanche matin. Les Asce 54, 55, 57 68 et 88 étaient représentées.

Le challenge régional fut remporté par l'Asce 57.

Edith, Jacques et François (Asce 57) représentèrent donc la Région Est au National de pétanque qui se déroulait cette année à Marck-en-Calaisis.

Pour la partie détente, le soleil étant vraiment très chaud, les chaises longues furent installées et les brumisateurs mis en action.

Coté restauration, repas barbecues préparés par David (Asce 57) à midi, et le soir un repas suivi d'une animation musicale. Un quizz régional nous a été proposé par Maryvonne (Asce 57). Cette soirée se termina par de la musique, chants et danses.

Nous remercions vivement l'Asce 57, Jeannot, Serge, toute leur équipe, sans oublier le cuisinier pour l'organisation de ces journées.

Résultats du Régional de Pétanque :

Hélène CLAUDÉ et Brigitte DUPONT finissent 6ème

J-Luc CLAUDÉ et Laurent DUPONT finissent 9ème



National de Pétanque 2015

Celui-ci s'est déroulé les 29 et 30 août 2015 à Marck-en-Calaisis.

Hélène Claudé, seule représentante meusienne, était associée à Muriel LECAT (93) afin de participer à ce grand événement.

33 doublettes féminines étaient engagées. Elles ont perdu en 8ème de finale de consolante.

Sortie des enfants au Parc des Félines à Nesles

Le samedi 27 juin, seule deux familles participèrent à la sortie enfants.

« Le Parc des Félines est un centre de reproduction zoologique consacré à l'élevage des félins et des lémuriens.

Le parc est un véritable havre de paix pour les animaux qu'il héberge et démontre que la captivité n'est plus synonyme de prison et peut être raisonnée. »



Je vous rappelle que lors de cette journée, seuls les adultes et les enfants de plus de treize ans payent et à prix coûtant. Pour les autres, la sortie leur est offerte.

C'est dommage qu'il y ait si peu d'inscrits.

L'année prochaine, la sortie prévue est le parc d'attractions à Fraispertuis (88) et fin juin.

Après-midi récréative pour les enfants

Le mercredi 16 décembre, afin de fêter Noël, une après-midi récréative est envisagée.

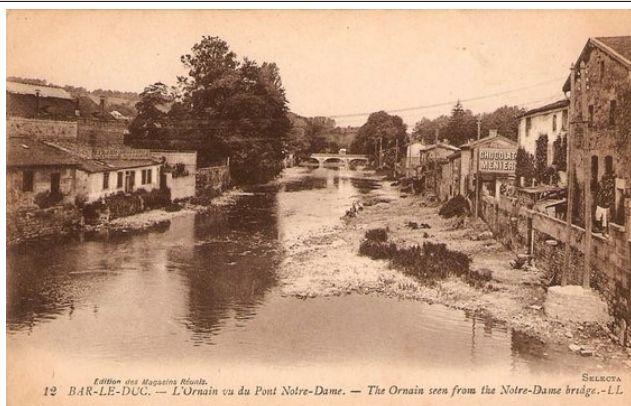
Au programme : séance de cinéma selon les âges au Colisée à Bar-le-Duc et goûter au Mac Do.

Les enfants devront être accompagnés de leurs parents.

Pour les enfants de moins de 14 ans, cette après-midi est gratuite.

Les inscriptions seront lancées dès que l'on connaîtra les films qui seront au programme ce jour-là.

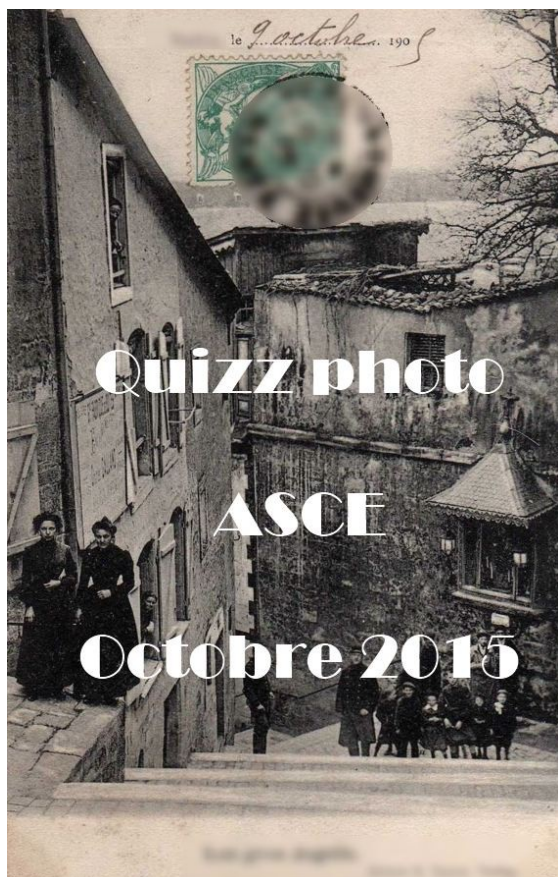
JEU CONCOURS : Quizz photos



Dans le précédent Bleu-Orange, nous vous demandions d'identifier l'endroit où avait jadis été prise cette photo...

Il s'agissait d'une vue de l'Ornin depuis le Pont Notre-Dame à Bar-le-Duc, là où ont été récemment aménagées les terrasses de Griesheim.

L'affiche publicitaire faisant la promotion des Chocolats Menier a orienté la récompense dont vont pouvoir bénéficier nos trois gagnantes (Sylvie Hacquin, Delphine Hacquin et Brigitte Dupont). Notre trio vainqueur aura donc le plaisir de se voir offrir des assortiments de chocolats fabriqués à Bar-le-Duc dans une chocolaterie ouverte en centre-ville il y a un peu plus d'un an.



Pour ce nouveau bleu-orange, nous restons en Meuse, mais nous changeons de secteur.

Où se trouve donc cet escalier sur lequel on peut distinguer femmes, enfants en culottes courtes, et hommes en uniforme (et en culottes courtes) ?

Les gagnants se verront remettre un cadeau en lien avec cet endroit.

Pour répondre, il vous suffit de prendre une photo de cet endroit aujourd'hui, et d'y inscrire au dos vos nom, prénom, numéro d'adhérent et adresse et de nous l'envoyer à l'adresse suivante :

ASCEE 55 – Fabien Pillet
Jeu-Concours-Photo
14 rue Antoine Durenne
Parc Bradfer BP 10501
55012 Bar le Duc cedex

Date limite de participation :
le 30 décembre 2015

Marche régionale

Celle-ci a eu lieu le mercredi 23 septembre 2015 à Lepuix (90).

Une vingtaine de courageux et courageuses se levèrent aux aurores (5 H) afin de rallier le Territoire de Belfort en autocar.

Après un accueil sous la pluie, avec café et brioche, nous partîmes pour une longue montée de 4 km vers l'étang des Belles Filles. A l'arrivée, un apéritif (à consommer avec modération) nous a été offert, suivi d'un repas froid.

Un petit tour pour voir ce bel étang et nous redescendîmes au parking. La descente fut moins pénible.

Les marges d'amplitude du bus ont fait que nous avons pu faire toute la balade concoctée par nos ami(e)s de Belfort, ce qui fut bien dommage.

Ce fut quand même une belle journée et nous attendons la prochaine marche avec impatience



Séjours Retraités

La Fnasce organise chaque année pour nos actifs libérés des séjours à l'étranger et des séjours randonnées ou tourisme en France.

Si vous êtes intéressés par ces sorties, merci de bien vouloir prévenir le bureau de l'asce 55 qui vous transmettra les pubs et bulletins de participation dès qu'ils seront proposés.

Sortie à Kirrwiller

L'asce 55 organise le dimanche 13 décembre une sortie en Alsace avec deux options :

- Repas spectacle au Royal Palace de Kirrwiller à midi
- Marché de Noël à Haguenau

Le bulletin d'inscription se trouve à la fin du BO.

Concours National FNASCE : THEME « LE MONDE DES PETITES BÊTES »

La Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE) organise pour la saison 2015/2016 les concours suivants :

Concours de dessin ou peinture :

- Catégorie 1 : les enfants de 7 à 8 ans
- Catégorie 2 : les enfants de 9 à 10 ans
- Catégorie 3 : les enfants de 11 à 14 ans
- Catégorie 4 : les adultes à partir de 15 ans
- Catégorie 5 : les enfants en dessous de 7 ans (il n'y a pas de classement)

Chaque participant ne peut proposer plus de 1 œuvre (dessin ou peinture).

Chaque dessin sera réalisé sur du papier à dessin blanc ou de couleur, Format A3 (29,7*42 cm) OBLIGATOIRE ou sur carton toilé pour la peinture : 3 mm/41*33 cm (6F) (pas de toile sur châssis).

Tous les matériaux sont autorisés : peinture, feutre, crayons de couleur, ...

Un titre (3 mots maximum) sera donné OBLIGATOIREMENT à l'œuvre et devra apparaître en bas du dessin sur la face avant.

Chaque réalisation devra être collée sur du carton mousse ou carton rigide et non pliable exemple : vieux calendrier

Ne pas mettre d'attache au dos.

Les indications suivantes seront portées au dos de l'œuvre sous la forme ci-dessous (format étiquette 3,4*9,9 cm) :

ASCE N° Nom et prénom du participant Catégorie n° Age
--

Concours de photographie :

Le concours compose UNE seule catégorie (argentique ou numérique : au choix) photos en noir et blanc ou photos en couleur

Chaque participant ne peut proposer plus de 1 œuvre.

Les photographies devront être présentées collées sur un support en carton mousse uniquement de dimensions (29,7*42 cm) (A3) ou (21*29,7 cm) (A4).

Le titre de l'œuvre (3 mots maximum) donné par l'auteur devra apparaître en bas de la photographie, sur face avant.

La photographie sera tirée en format 18*24 cm minimum sa présentation reste libre.

Au dos de chaque carton devront figurer en haut à droite (format étiquette 3,4*9,9 cm) sous la forme ci-dessous :

ASCE N° Nom et prénom du participant

Plus besoin de mettre d'attache au dos.

Concours d'expression libre :

Catégorie 1 : les enfants de 7 à 8 ans

Catégorie 2 : les enfants de 9 à 10 ans

Catégorie 3 : les enfants de 11 à 14 ans

Catégorie 4 : les adultes à partir de 15 ans

Catégorie 5 : les enfants en dessous de 7 ans (il n'y a pas de classement)

Chaque participant ne peut proposer qu'une œuvre

Format A3 (29,7 *42 cm) : OBLIGATOIRE, épaisseur maximum 5 cm (cinq centimètres)
Tous les matériaux et toutes les techniques sont autorisés : peinture, feutre, crayons de couleur, collage, moulage sculpture etc. dans le respect des dimensions
Un titre (3 mots maximum) sera donné à l'œuvre et devra apparaître en bas de celle-ci.
Chaque réalisation devra pouvoir être présentée verticalement
Les indications suivantes seront portées au dos de l'œuvre sous la forme ci-dessous (format étiquette 3,4*9,9 cm) :

ASCE N° Nom et prénom du participant Catégorie n° Age
--

Ne pas mettre d'attache au dos

Les œuvres sont à remettre à l'Asce 55 avant le 1^{er} février 2016.

Toute transmission directe à la fédération par un candidat sans la fiche récapitulative comportant la signature du président ou de son représentant entraînera l'annulation systématique de la participation au concours.

Toutes participations arrivant après le 20 février 2016 sera hors concours

Plus amples renseignements sur :

<http://www.fnascee.org/le-monde-des-petites-betes-a32937.html>

Unités d'accueil

N'oubliez pas que plusieurs asce possèdent des unités d'accueil qui peuvent vous recevoir pour des séjours dans presque toutes les régions de France.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la FNASCE.

Pour cela, taper : www.FNASCE.org.

Ensuite, aller sur l'onglet unités d'accueil, là il vous faut le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous trouvez au dos de votre carte d'adhérent.

Une fois l'unité d'accueil choisie, vous devez éditer et compléter avec soin toutes les informations de la fiche de demande de séjour en unité d'accueil. Attention : toutes demandes de séjour incomplètes ou illisibles ne pourront pas être prises en considération.

Ensuite, vous devez déposer votre demande datée, signée et accompagnée de la copie de la carte d'adhérent à la FNASCE de l'année en cours, au bureau de l'ASCE 55.

Séjours gratuits : Printemps 2016

La FNASCE et les ASCE offrent des séjours familiaux gratuits

Les séjours gratuits sont destinés aux familles amicalistes non ou peu imposables. Ils sont attribués par une commission nationale pour des séjours d'une semaine pendant les vacances scolaires (Pâques ou été) dans des unités d'accueil ou des centres de vacances.

Petit rappel important :

les Revenus Mensuels de Référence ne doivent pas dépasser 860 €.

Pour tous renseignements s'adresser à Hélène Claudé.

Aide au transport : prise en charge d'une partie (jusqu'à 50 %) des frais de déplacement (carburant, péage) engagés par la famille qui bénéficie d'un séjour gratuit.

Billetterie

	TARIF PUBLIC	TARIF ASCE
Cinéma Bar-le-Duc Verdun	Tarif plein : 8,30 € Tarif réduit : 6,70 €	5 € la place limitée au nombre de personnes sur la carte de l'adhérent et par mois <u>Exemple</u> : Un adhérent marié avec deux enfants a droit à 4 entrées à 5 € par mois sinon 6,20 €
Bowling Fains	3,5 € lundi au jeudi 5,5 € vendredi au dimanche et jours fériés 1,5 € location chaussures	3,50 € avec chaussures Valable tous les jours
Piscine Bar-le-Duc	Codecom : 2,50 € : moins de 16 ans et plus de 65 ans 3,30 € : adultes Hors Codecom : 2,90 € : moins de 16 ans et plus de 65 ans 3,75 € : adultes	1,90 € : moins de 16 ans et plus de 65 ans 2,70 € : adultes
NIGLOLAND	28 € : adultes 25 € : enfants moins de 12 ans senior plus de 60 ans	24,50 €
Amnéville		
Zoo	35 € : adultes 29 € : moins de 12 ans	24,40 € : adultes 19,70 € : moins de 12 ans gratuit moins de 3 ans
Thermapolis Forfait 2 heures	14 €	11,70 €

Dans le cadre du réseau des amicales, les ASCE ouvrent une possibilité d'achat de billets avec notamment : Parc Astérix, Mer de Sable, France miniature, musée Grévin, Europapark, Fraisperthuis... qui ne peuvent être transmis que par notre intermédiaire. Le prix proposé correspond au tarif groupe ou association que les amicales ont obtenu.

Si vous êtes intéressés par une billetterie dont nous n'avons pas la gestion en direct, n'hésitez pas à nous appeler. La demande est traitée rapidement.

Groupement d'achat

Madeleines



Boite de 50 de 1,250 kg
Prix = 11,90 €



Sachet de 400g
Prix = 3,60 €



Boite de 68 de 1,870 kg
Prix = 16,50 €

Commande le 1er mardi des mois de janvier / mars / mai / juillet / septembre / novembre 2015 (sauf demande insuffisante)

Parapharmacie



Commande le 1^{er} mardi de chaque mois sauf si nombre de commandes insuffisant

Pétillants / Champagne



Pomme
La bouteille : 3,75€
Le carton de 6 = 22€



Pomme – Poire
La bouteille : 4,15€
Le carton de 6 : 24 €



Pomme - Groseille
La bouteille : 4,75€
Le carton de 6 = 28€



Champagne
La bouteille : 13€

Mise à disposition du fourgon de l'ASCE

	<p>Renault Master assuré tous risques Se conduit avec un permis B (plus de 2 ans).</p> <p>Le décompte kilométrique s'effectuera au départ de Verdun pour les adhérents du Nord Meusien qui doivent cependant venir chercher et ramener le minibus à Bar le Duc</p>
---	---

350 € de caution - 40 € de mise à disposition - 0.20 € du kilomètre.

Petits rappels :

la mise à disposition est réservée aux personnes à jour de leur cotisation.

Le chauffeur du fourgon doit être amicaliste.

La vérification des niveaux est à la charge du loueur.

Le loueur doit signaler tout dysfonctionnement à son retour et le minibus doit être rendu dans l'état de propreté minimum du départ, dans le cas contraire un nettoyage pourra être facturé.

Pour la location, contactez Hélène CLAUDE.

Mise à disposition de la scie à bûches

Dans le cadre de l'entraide, l'ASCE 55 met à disposition une scie à bûches L'horamètre décompte à la minute.

Forfait de mise à disposition **10 € pour 7 jours** et $0.03\text{€}/\text{minute} \times 60\text{mn} = 1 \text{ € } 80$ à l'heure

Mise à disposition de la vaisselle

Dans le cadre de l'entraide, l'ASCE 55 met à disposition gratuite de la vaisselle

1 Euro la casse à l'unité

Publication de l'ASCE 55

Rédacteurs en chef : les VP
Secrétaire de rédaction : Hélène
Tirage : service de reprographie de la DDT

Directeur de la publication : la Présidente Hélène
Ont participé à ce numéro : Le comité, Fabien